

Loi organique de 1983

A titre de membre du comité du tourisme de mon caucus, je ne suis pas certain d'approuver que les affaires touristiques fassent partie des attributions du ministre de l'Expansion économique régionale. Il y a déjà quelque temps que nous demandons au gouvernement de nommer un ministre qui s'occupera uniquement du tourisme. J'espère qu'en chargeant le ministre de l'Expansion économique régionale du tourisme et des petites entreprises, on mettra davantage l'accent sur ces deux secteurs essentiels. Il serait regrettable que le gouvernement se contente d'aider l'industrie dans les circonscriptions des groupes 3 et 4. Il y aurait à ce moment-là deux catégories de services pour l'industrie touristique et la petite entreprise. Il faudrait au contraire fournir une aide accrue et égale à l'ensemble de l'industrie.

Le projet de loi C-152 créera quatre nouveaux postes de secrétaire parlementaire et permettra aux sénateurs d'y accéder. Lorsque je regarde les banquettes ministérielles, je comprends très bien pourquoi le gouvernement a besoin d'un plus grand nombre de secrétaires parlementaires. Il lui faut des récompenses à distribuer pour empêcher d'autres députés de l'arrière-ban de tourner casaque. Ce que je ne comprends pas, c'est pourquoi le gouvernement pense avoir besoin de nommer des sénateurs secrétaires parlementaires. L'opposition éprouve déjà bien assez de difficulté lorsqu'elle essaie d'obtenir une réponse d'un ministre. Le gouvernement veut-il ainsi garantir que même le secrétaire parlementaire ne sera pas accessible? Ou bien songe-t-il à nommer un député au Sénat en lui promettant le personnel et le traitement supplémentaire d'un secrétaire parlementaire?

Pour terminer, monsieur le Président, je tiens encore une fois à féliciter le ministre et ses fonctionnaires. Je pense qu'ils ont fait de l'excellent travail. A mon avis, le ministre va appliquer cette mesure avec justice et équité. A titre de membre du comité, je lui souhaite tout le succès possible.

M. Pinard: Monsieur le Président, il paraît que je mettrai fin au débat si je prends la parole. Il faut le consentement unanime.

M. Forrestall: Monsieur le Président, j'avais cru comprendre que nous attendions un message de l'autre endroit d'un moment à l'autre. Je voudrais participer très brièvement au débat.

Le président suppléant (M. Blaker): A l'ordre. Je voudrais savoir si le président du Conseil privé (M. Pinard) a déjà participé au débat.

M. Forrestall: Oui, en effet.

M. Pinard: J'ai présenté la motion.

Le président suppléant (M. Blaker): Dans ce cas, si la présidence accorde la parole au président du Conseil privé, cela mettra fin au débat. Pour l'instant, j'accorde la parole au député de Dartmouth-Halifax-Est (M. Forrestall).

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Merci, monsieur le Président. Je serai relativement bref. Je comprends la difficulté qu'a éprouvée le leader du gouvernement à la Chambre depuis deux ou trois jours. Je sais qu'il a bien hâte que

lui-même, sinon tous les députés, quittent la Chambre. Si j'ai bien compris, ce sera la dernière question que nous étudierons, sauf pour ce qui peut nous parvenir de l'autre endroit.

Avant de nous ajourner pour l'été, il y a une ou deux choses qu'il faut signaler, selon moi, au sujet de cette mesure. On a reconnu d'emblée, et les chefs de tous les partis et tous les groupes institutionnels l'ont admis, que les disparités posaient un grave problème dans notre mosaïque géographique et culturelle. En fait, les pouvoirs publics ont le devoir de proposer des programmes pour combattre ces disparités.

Mon collègue, le député de Victoria-Haliburton (M. Scott) a dû faire face à ce problème pendant quinze à vingt ans dans sa région de l'Ontario. Cette région n'a jamais pu profiter des programmes instaurés par les pouvoirs publics en vue d'éliminer les écarts entre les diverses régions du pays. On essaie maintenant d'étendre ce programme à toutes les régions. Certaines obtiendront davantage, mais le gouvernement peut toujours prétendre, comme il l'a déjà fait, qu'elles ont droit à plus d'aide que les autres. Néanmoins, le fait est que toutes les régions peuvent bénéficier d'un seul et même programme plutôt que de quatre ou cinq.

Ce n'est pas pour cette raison que j'ai pris la parole ce soir. Ce n'est pas du tout pour cela. J'ai simplement voulu rappeler à ce gouvernement malade et paresseux qu'il a laissé tomber la lutte contre les disparités régionales. Je tenais à lui ouvrir les yeux. S'il s'imaginerait qu'il s'agit là d'une bonne mesure, d'une bonne loi, j'aime autant lui dire que, même s'il s'est maintenu au pouvoir depuis 1963 sous la direction de deux chefs qui avaient fait serment de débarrasser le pays des disparités, le gouvernement ne se soucie aucunement du problème. Cet après-midi, il a de nouveau fait marcher l'assiette au beurre. Il a mis de côté pour Davey, Dome Petroleum, Jack Gallagher enfin, les propriétaires des chantiers navals, pour 650 millions de contrats, sans le moindre appel d'offres. Tous les autres se sont fait couper l'herbe sous les pieds. Quel est le député d'en face qui ira dire au CN d'envoyer ses bateaux et ses transbordeurs aux chantiers navals de Halifax? Aucun d'eux n'osera le faire.

● (1840)

Je voudrais dire deux ou trois choses au sujet des disparités régionales. Chaque député a le devoir de se pencher sur la question. Nous ne devons pas nous contenter d'en parler. Nous devons agir. Si cette mesure—bon après-midi, monsieur le ministre. Je suis content de vous voir ici. Je sourirais, moi aussi, si j'avais obtenu pour 4.5 milliards de contrats cet après-midi.

J'ai certains tableaux indiquant les hausses approximatives. Ces chiffres sont assez exacts, mais les tarifs publiés n'indiquent jamais exactement le prix du transport d'un produit donné. D'une part, il y a les tarifs et, d'autre part, les ententes conclues entre le producteur et le camionneur. Permettez-moi de vous dire ce que la Commission du transport maritime des provinces de l'Atlantique pense de l'attitude du gouvernement, qui se caractérise par un manque évident de coordination.